Athlétisme : du bronze aux "France" pour Émilie Laurens

Émilie Laurens, de l'Entente athlétisme Gillonnay/La Côte-Saint-André, a décroché une médaille de bronze au championnat de France élite.

Du vendredi 19 au dimanche 21 février, à Miramas, dans les Bouches-du-Rhône, les championnats de France élite d'athlétisme se sont déroulés dans une ambiance très particulière, à huis clos et dans le strict respect des consignes sanitaires. Seuls les athlètes, des catégories cadets à seniors, inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau pouvaient concourir. Et seuls leurs entraîneurs étaient admis à entrer avec eux dans la salle.

Deux athlètes de l'Entente athlétisme Gillonnay/La Côte-Saint-André remplissaient les conditions de participation, les marcheuses Lucille Molist, espoir première année, et Émilie Laurens, junior première année, toutes deux entraînées par Fernand Rabatel et engagées sur le 3 000 m. En accord avec son entraîneur, Lucille Molist, actuellement en période d'examen, a décliné sa sélection pour mieux se consacrer à ses études. Émilie Laurens, du fait de son niveau, s'est retrouvée sur la ligne de départ de la finale A, parmi les douze meilleures françaises.

Après avoir démarré sur une allure régulière et en contrôlant ses concurrentes directes juniors, elle a accéléré progressivement à 500 m de l'arrivée. Elle a pris la 8e place de la course, derrière une senior, quatre espoirs et deux juniors.

Elle a obtenu de la sorte une belle médaille de bronze de la catégorie juniors. Et avec un chrono de 14'40", elle a amélioré de 11 secondes son record en salle.

Marie-Françoise RATTIER

Émilie Laurens sur le podium du 3 000 m marche des championnats de France élite en salle. Photos DR

Le club s'adapte au contexte sanitaire

Du fait des contraintes sanitaires, l'Entente athlétisme Gillonnay/La Côte-Saint-André ne peut maintenir l'intégralité de ses activités. Et de ce fait, le club leur apporte des aménagements pour les semaines à venir.

Deux animations en extérieur, de type "Kid'athlé", seront proposées les samedis 27 février et 20 mars de 13 h 30 à 15 h 30. Pour les catégories supérieures, à partir des benjamins, le rythme des activités, toujours pratiquées en extérieur, reste quasiment le même. Avec cependant l'ajout de quelques séances supplémentaires les mercredis de 16 h à 17 h et les samedis de 15 h 30 à 17 h pour les catégories à partir des benjamins. Ainsi qu'une séance de préparation physique, encadrée par Ludwig Bally, le mercredi de 16 h à 17 h pour les cadets et plus. Et une séance de lancers et sauts, animée par Jean-Yves Hinterseber, le samedi de 15 h 30 à 17 h.

Renseignements sur https://athlelacote.fr/.